



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 22 OCTOBRE 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 12 Octobre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 17
Nombre de procuration : 01

Extrait n°BC-10-2020/155

**Objet : Dispositif Bande Dessinée (BD) 2020/2021 - La France AIME LE 9ème ART
- Accord de principe sur la participation de CAP Nord à l'action menée par la
Direction de Affaires Culturelles de Martinique (DAC)**

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Frédéric BUVAL, Lucien SALIBER, Norbert MONSTIN, Thierry MARECHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTE, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Chantal MAIGNAN, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON.

Arrivés en cours de séance : Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian RAPHA,

AVAIENT DONNE PROCURATION

Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS ;

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Annick COMIER, Jiovanny WILLIAM, Joseph PERASTE.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que CAP Nord Martinique dispose de la compétence facultative en matière de promotion de la culture et de valorisation du patrimoine ;

Considérant que CAP Nord Martinique a lancé en mai 2015, un réseau intercommunal de lecture publique, « NordMédi@tek972 », qui compte 16 bibliothèques et médiathèques :

Ajoupa-Bouillon – Basse-Pointe – Bellefontaine – Carbet – Case-Pilote – Grand-Rivière – Gros-Morne – Lorrain – Macouba – Prêcheur – Robert – Sainte-Marie – La Trinité – Morne-Vert – Marigot – Morne-Rouge.

Il s'agit de promouvoir un meilleur accès à la lecture avec pour objectif principal :

- La prévention de l'illettrisme (accueil des tout-petits et scolaires - projet de découverte des bibliothèques du réseau...)
- Le développement de l'accès à la culture et au savoir (conte traditionnel, théâtre, pratiques artistiques...)
- L'épanouissement culturel de la population du Nord (rencontres intergénérationnelles autour du livre sur des thématiques socioculturelles...)

Considérant que compte tenu du constat de la progression constante du marché de la Bande Dessinée (BD) contrairement à celui du livre, qui subit une baisse continue, le ministère de la Culture a fait de 2020, l'Année de la BD ;

Considérant que l'intégration au dispositif BD 2020 serait une approche pertinente et adaptée pour favoriser la promotion et la diffusion de la lecture publique sur les 18 communes du périmètre intercommunal ;

Considérant que CAP Nord Martinique profiterait de cette volonté de l'Etat de développer la BD sur tout le territoire français pour favoriser le renforcement du réseau NordMédi@tek972 par différentes actions telles que :

- L'acquisition d'un fond de bandes dessinées (environ 10 000 albums)
- L'acquisition d'ouvrages périphériques en lien avec la BD
- L'acquisition de supports numériques pour notamment la BD interactives (tablettes...)
- La formation à la médiation à la BD des personnels des bibliothèques et médiathèques
- La mise en place d'une exposition itinérante ou fixe
- Toutes dépenses relatives au projet éligibles à la Dotation Globale de Décentralisation (DGD)

Considérant que les dépenses présentées sur les actions citées ci-dessus seront entièrement à la charge de la DAC, au titre de la Dotation Globale de Décentralisation, dont la ligne de crédit disponible pour ce dispositif, pour le Nord de la Martinique est de 200 000 €.

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'émettre un avis favorable sur le principe de participation de CAP Nord au dispositif Bande Dessinée (BD) 2020/2021.

Article 3 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le - 4 NOV. 2020

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

